



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

Mieux accompagner votre
apprenti(e) autiste



Dans ce guide, vous trouverez des définitions, des mises en situation, des conseils adaptés qui vous permettront de mieux comprendre les Troubles du Spectre Autistique (TSA) afin de mieux accompagner les situations d'apprentissage de votre apprenti(e).

QU'EST-CE QU'UN TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT OU TSA ?

Les TSA sont des troubles complexes du développement neuronal qui affectent le fonctionnement du cerveau. L'autisme n'est désormais plus considéré comme une affection psychologique ni comme une maladie psychiatrique.

L'autisme peut prendre différentes formes selon les individus et il est difficile d'en donner une définition universelle. Néanmoins, il affecte essentiellement la manière dont les personnes communiquent et interagissent avec les autres. Il se caractérise également par des troubles du langage et par des comportements répétitifs.

QU'EST-CE QUE LE SYNDROME D'ASPERGER ?

Le syndrome d'Asperger et l'autisme de haut niveau sont des formes d'autisme dans lesquels le niveau d'intelligence et le langage sont généralement préservés. Ils peuvent même être supérieurs à la moyenne. Les personnes présentant ces troubles développent souvent des centres d'intérêt restreints, sur des thématiques très pointues.

Les personnes présentant un TSA perçoivent de façon différente l'ensemble des informations de leur environnement et un défaut d'analyse ne leur permet pas de les interpréter de façon appropriée. Ce qui explique leurs différences en termes de comportements et de relations aux autres.

L'autisme ne peut être guéri, mais un accompagnement adéquat et un environnement adapté permettent un meilleur fonctionnement et donc un meilleur apprentissage. L'apprenti(e) autiste a besoin d'être guidé dans la complexité de son nouvel environnement d'apprentissage.

QUELLES CONSÉQUENCES POSSIBLES EN SITUATION DE TRAVAIL ?

S'adapter aux conditions de travail

Les personnes autistes présentent souvent une hypersensibilité ou hyposensibilité sensorielle qui peuvent provoquer des réactions inattendues de leur part.

Par exemple :

- Le toucher de certaines matières du quotidien peut leur être particulièrement désagréable.
- Une tape amicale dans le dos peut être ressentie comme douloureuse.
- Un local mal ou trop éclairé peut être très gênant.



QUELLES CONSÉQUENCES POSSIBLES EN SITUATION DE TRAVAIL ?

Assimiler les règles sociales

En entreprise, il y a des règles connues de tous : vouvoyer les différents interlocuteurs, frapper avant d'entrer dans un bureau, ne pas intervenir dans une conversation avec un client...

Toutes ces conventions sociales ne sont généralement pas connues des personnes autistes, qui doivent les apprendre.



Travailler en équipe

La personne présentant un TSA ne peut pas faire preuve d'empathie, c'est-à-dire qu'elle n'arrive pas à se mettre à la place de l'autre. Ainsi, elle dit systématiquement ce qu'elle pense, sans tenir compte des conséquences de ses paroles sur son interlocuteur. Elle est toujours extrêmement honnête mais sans aucun « filtre ».

La personne autiste est en incapacité d'interpréter de façon juste la communication non verbale de ses collègues. Elle-même présente peu d'expression faciale et d'intonation dans son langage.

Elle ne peut pas décoder les intentions des autres si elles ne sont pas clairement énoncées. Généralement elle préfère rester seule.

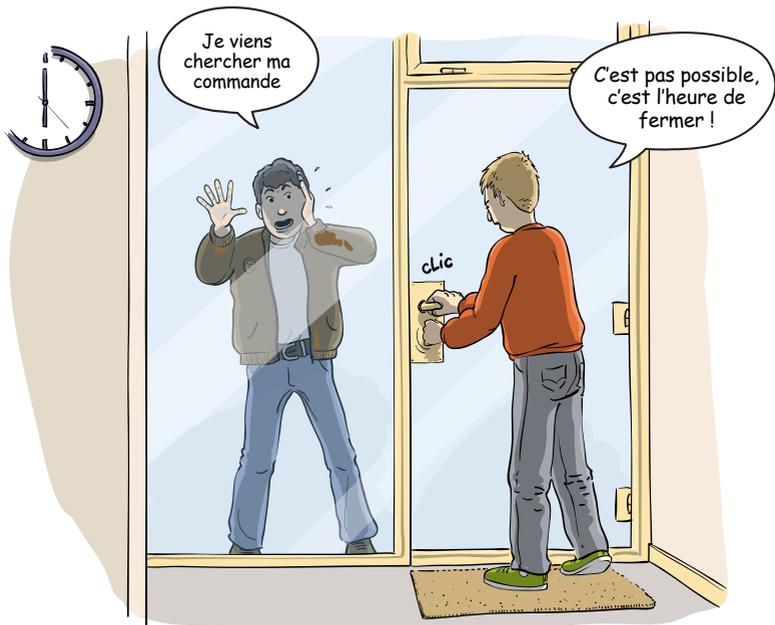


QUELLES CONSÉQUENCES POSSIBLES EN SITUATION DE TRAVAIL ?

Respecter les consignes et gérer les imprévus

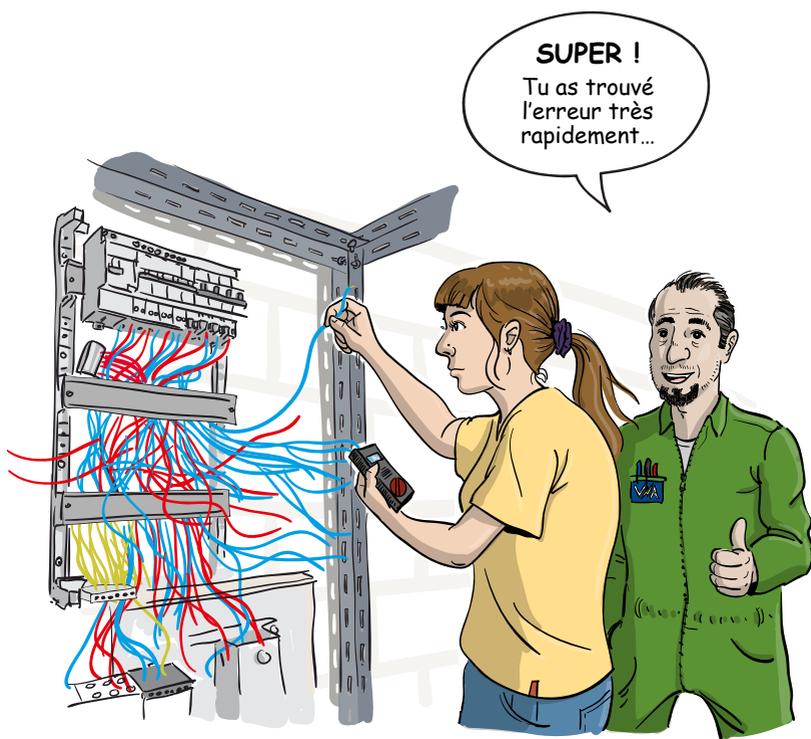
La personne présentant un TSA respecte toujours scrupuleusement les consignes. Elle est particulièrement ponctuelle, elle arrive et repart toujours à l'heure. L'apprenti(e) autiste a cependant des difficultés à s'adapter aux imprévus : commande de dernière minute ou dysfonctionnement (machine qui tombe en panne, coupure d'électricité...)

L'apprenti(e) autiste est en incapacité de prendre des initiatives pour répondre aux changements de son environnement et peut manifester une certaine rigidité dans son fonctionnement. Il ou elle peut rester bloqué face aux innombrables questionnements que suscite ce genre de situation. En effet, les personnes autistes ont généralement des difficultés à tenir compte du contexte et à établir des relations de cause à effet dans le monde qui les entoure. Celui-ci leur paraît chaotique, ce qui les amène à privilégier des actes répétitifs et des routines qui les rassurent.



Les personnes autistes sont rigoureuses, perfectionnistes et précises car elles sont très attentives aux détails et particulièrement consciencieuses. Elles font preuve de persévérance et se révèlent particulièrement douées pour identifier les erreurs qu'elles ne supportent pas et qui peuvent générer du stress.

Dans leur activité professionnelle quotidienne, elles apprécient les consignes claires. Elles se révèlent particulièrement honnêtes, intègres et soucieuses de la justice sociale.

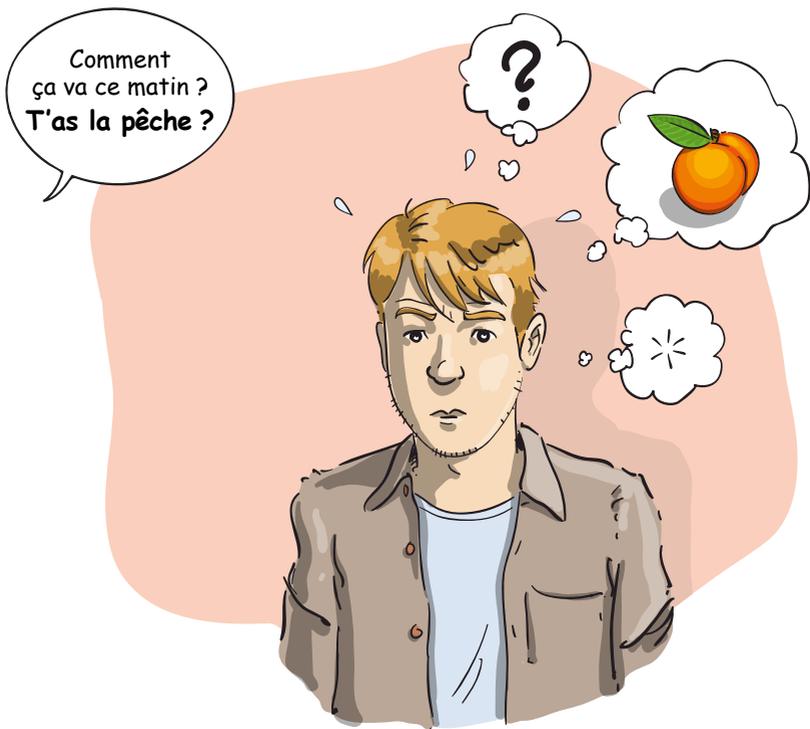


QUELLES CONSÉQUENCES POSSIBLES EN SITUATION DE TRAVAIL ?

Partager des moments de convivialité

Du fait de ses difficultés à entrer en relation avec les autres, la personne autiste peut préférer rester à l'écart lors des pauses déjeuner.

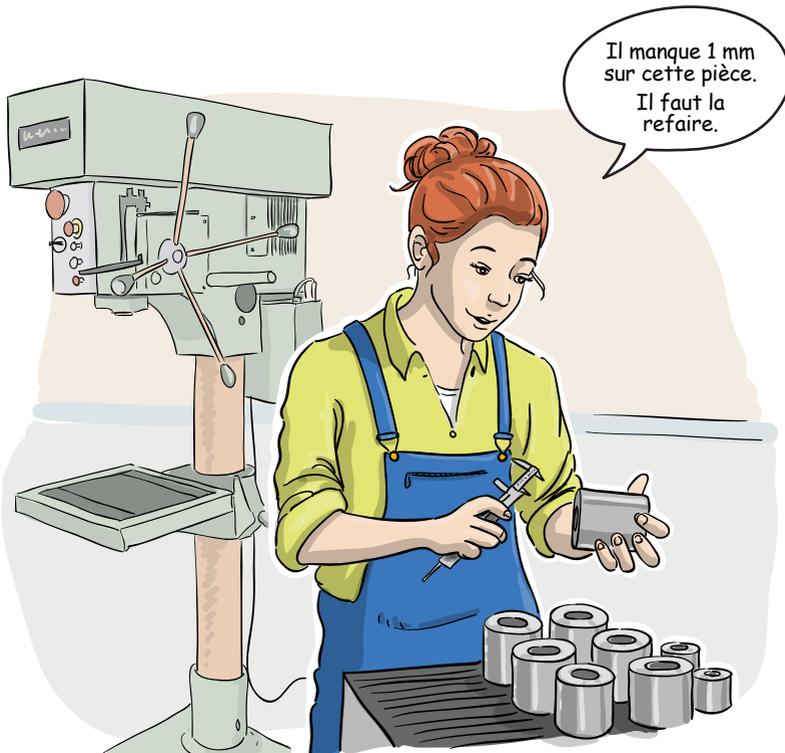
Elle ne comprend pas l'implicite et peut se retrouver en décalage lors des conversations : humour, expression imagée mal interprétée... Elle ne comprend pas les expressions telles que : « *Baisser les bras* » « *Raconter des salades* » « *Tournez autour du pot* ».



Exécuter les tâches confiées

L'apprenti(e) présentant un TSA fait preuve d'une grande rigueur dans son travail. Il porte une attention toute particulière aux détails ce qui peut être un atout mais qui nécessite également plus de temps dans la réalisation de la tâche et génère une plus grande fatigabilité. Le repérage dans le temps est souvent malaisé.

La personne a souvent une très bonne mémoire. Elle est très logique et sa concentration est supérieure à la moyenne. Sa façon de penser originale peut être une source d'innovation dans le travail.





CONSEILS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'APPRENTI(E) AUTISTE

Environnement de travail

- Tenir compte des sensibilités sensorielles particulières de l'apprenti(e) dans l'aménagement de son poste de travail et en particulier en ce qui concerne le bruit. Par exemple : baisser la sonnerie du téléphone, adapter l'éclairage, éviter les odeurs fortes, permettre le port de protections auditives...
- Privilégier les tâches à effectuer en individuel, plutôt que dans un cadre collectif.
- Énoncer clairement toutes ses attentes envers la personne autiste car la communication non verbale et les sous-entendus ne seront pas bien interprétés.
- Détailler les consignes à respecter qui le seront scrupuleusement.
- Rester disponible pour accompagner l'apprenti(e) en cas de changement ou d'imprévu dans son environnement de travail.
- Répertorier les situations imprévues qui sont susceptibles d'arriver et définir des procédures pour réagir correctement.
- Cadrer le travail de la personne avec des horaires bien définis et des échelles de temps nécessaire pour effectuer chaque tâche.
- Intervenir le plus tôt possible lorsque la personne est en difficulté afin de limiter son stress.

Vie sociale

- Accueillir l'apprenti(e) dans l'entreprise : visite des locaux, présentation de la personne aux autres salariés, communication des règles de vie collective (tenue, horaires, pauses, procédures de sécurité, règles...).
- Expliciter toutes les règles de vie sociale à la personne autiste pour qu'elle puisse les intégrer dans son fonctionnement, car cela n'est jamais spontané pour elle.
- Dire les choses et ne pas attendre que la personne autiste fasse preuve d'initiative dans la relation.
- Sensibiliser l'équipe de travail aux spécificités de l'autisme pour éviter les malentendus quant à des comportements qui pourraient être perçus comme arrogants.
- Faire preuve de patience et croire en lui ou en elle !

Évoluer dans un environnement fait de règles et de conventions qu'elles ne maîtrisent pas, demande aux personnes atteintes de TSA de gros efforts d'adaptation. Elles sont également soumises à de nombreux facteurs de stress et d'anxiété. Il est donc important de prévoir des temps de pause pour que les personnes puissent se ressourcer.

Comme pour toute autre situation de handicap, la personne concernée est la plus à même d'indiquer ce qui lui permettra d'évoluer plus sereinement en entreprise.

Votre contact, votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat

AIN

Centre d'aide à la décision (CAD)
Tél. 04 74 47 49 49
cad@cma-ain.fr

LOIRE

Centre d'aide à la décision (CAD)
Tél. 04 77 92 38 00
cad@cma-loire.fr

ARDÈCHE

Pôle promotion des métiers et
de l'apprentissage
Tél. 04 75 07 54 00
polepma@cma-ardeche.fr

RHÔNE

Centre d'aide à la décision (CAD)
Tél. 04 72 43 43 66
apprentissagehandicap
@cma-lyon.fr

DRÔME

Centre d'aide à la décision (CAD)
Tél. 04 75 48 72 00
m.faure@cma-drome.fr

SAVOIE

Centre d'aide à la décision (CAD)
Tél. 04 79 69 94 47
cad@cma-savoie.fr

ISÈRE

Centre d'aide à la décision (CAD)
Tél. 04 76 70 82 09
cad@cma-isere.fr

HAUTE-SAVOIE

Centre d'aide à la décision (CAD)
Tél. 04 50 23 10 20
cad@cma-74.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En partenariat avec :

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées